

## AIDE REGIONALE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

### BILAN de l'année 2017



Contexte :

Dispositif phare de la politique jeunesse de la Région, l'aide au financement du permis de conduire a été étendue à l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté dès 2016.

A noter donc, que l'année 2017 constitue la première année pleine à l'échelle de la nouvelle région, couverte par le réseau des 26 missions locales et de leurs conseiller(e)s.

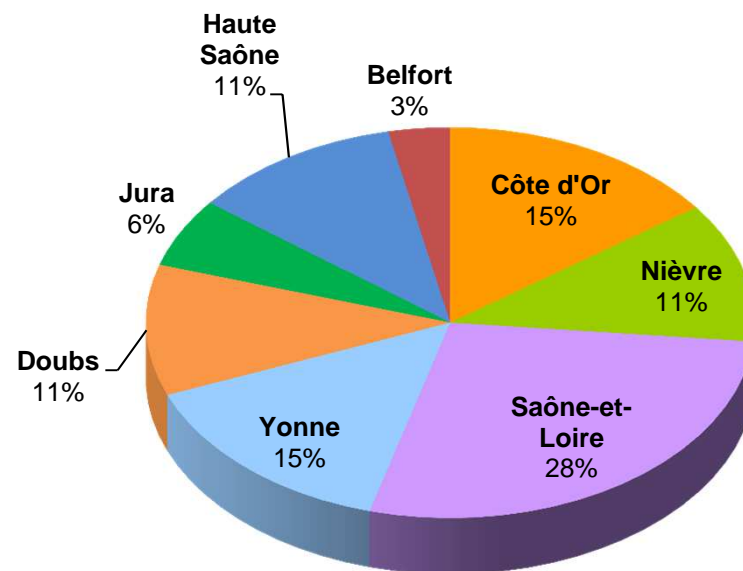
Lors du vote du budget 2017, une volumétrie annuelle de 1 300 dossiers a été envisagée. Toutefois, face à la montée en puissance de l'action, notamment dans les territoires franc-comtois, il a été nécessaire d'abonder par deux fois l'enveloppe budgétaire dédiée :

- une 1<sup>ère</sup> augmentation permettant la prise en charge de 76 dossiers supplémentaires, destinée exclusivement aux 10 missions locales franc-comtoises ;
- puis une 2<sup>nde</sup> augmentation, équivalente à 260 dossiers, soit 10 dossiers pour chacune des 26 missions locales.

## Bilan des dossiers validés en comités de pilotages

Comités de pilotage régionaux	total annuel
Beaune	40
Marches de Bourgogne	29
Dijon	164
<b>Côte d'Or</b>	<b>233</b>
Bourgogne Nivernaise	68
Nevers Sud Nivernais	74
Nivernais Morvan	39
<b>Nièvre</b>	<b>181</b>
Autunois	69
Chalonnais	103
Charolais	97
Le Creusot-Montceau	61
Bresse Louhannaise	47
Mâconnais	55
<b>Saône-et-Loire</b>	<b>432</b>
Auxerrois	85
Migennois Jovinien	49
Senonais	56
Tonnerrois Avallonnais	39
<b>Yonne</b>	<b>229</b>
Besancon	92
Haut Doubs	17
Montbéliard	60
<b>Doubs</b>	<b>169</b>
Dole Revermont	41
Sud Jura	48
<b>Jura</b>	<b>89</b>
Vesoul	64
Graylois	20
Héricourt	40
Lure Luxeuil	51
<b>Haute Saône</b>	<b>175</b>
<b>Territoire de Belfort</b>	<b>51</b>
<b>dossiers handi / région</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1562</b>

Répartition par département du nombre de dossiers validés



**1 562 dossiers ont été validés en 2017 lors des 6 sessions de comités de pilotages départementaux et régionaux.**

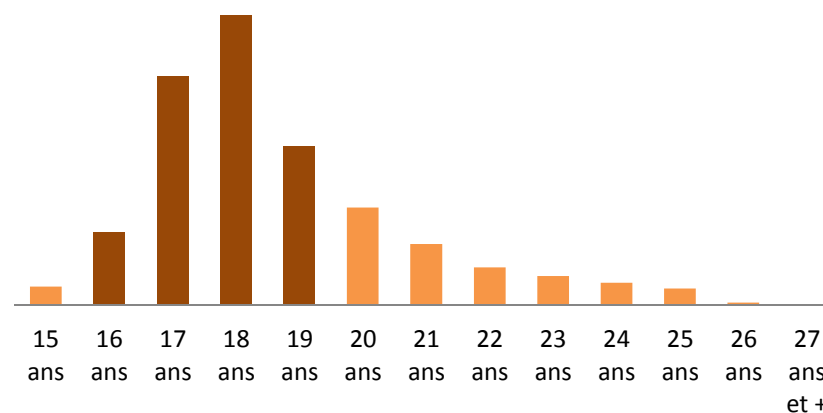
L'enveloppe initiale (1 300 dossiers) a été augmentée à 2 reprises afin de pouvoir répondre à la demande croissante des demandes, particulièrement en raison de la montée en puissance du dispositif auprès des missions locales franc-comtoises.

# Bilan des bénéficiaires de l'aide

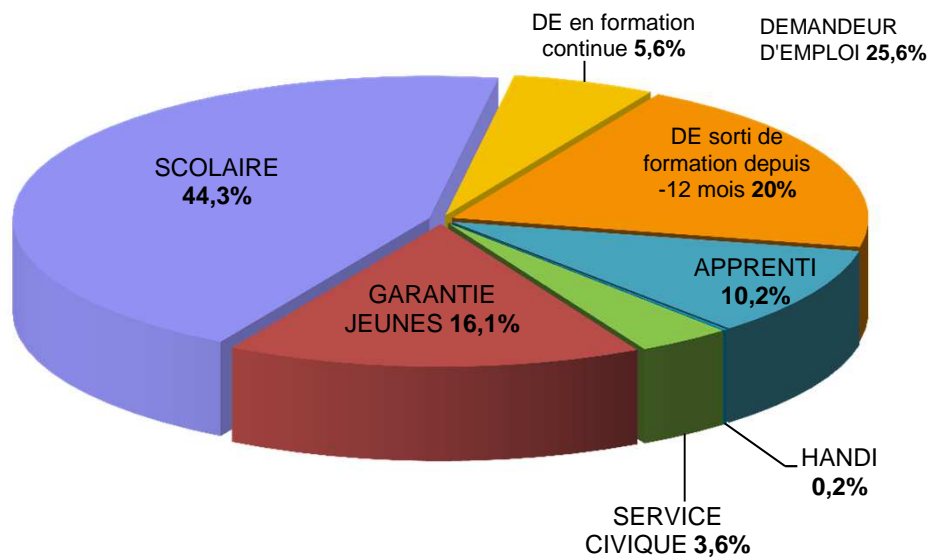
## L'âge

Si les bénéficiaires sont âgés de 15 à 26 ans, **plus de 80% ont entre 16 et 20 ans** et la moitié a 17 ou 18 ans.

Sur les 1 600 bénéficiaires, près de 500 débutent leur formation avant d'être majeur.



## Situation scolaire ou professionnelle



## La situation

La Garantie Jeunes, intégré aux situations éligibles en 2015, est la grande gagnante de l'extension du dispositif. Si les scolaires représentent toujours aux alentours de 40% des dossiers, ceux en **Garantie Jeunes sont 252 à avoir bénéficié de l'aide en 2017, soit 16% des dossiers** (contre 10% en 2016 et seulement 2% en 2015).

La **part des demandeurs** d'emploi dans le dispositif recule de près de 10 points (un quart des dossiers contre un tiers de 2013 à 2016), certainement en raison de la part croissante des Garantie Jeunes. Par ailleurs la proportion entre ceux en formation continue et ceux sortis d'une formation professionnelle change : 80% des demandeurs d'emploi sortent d'une formation professionnelle.

A l'instar des années précédentes 1 bénéficiaire sur 10 est un **jeune en apprentissage (10%)**.

Le **Service Civique poursuit sa progression** avec 57 bénéficiaires cette année (23 dossiers en 2016, seulement 2 en 2015).

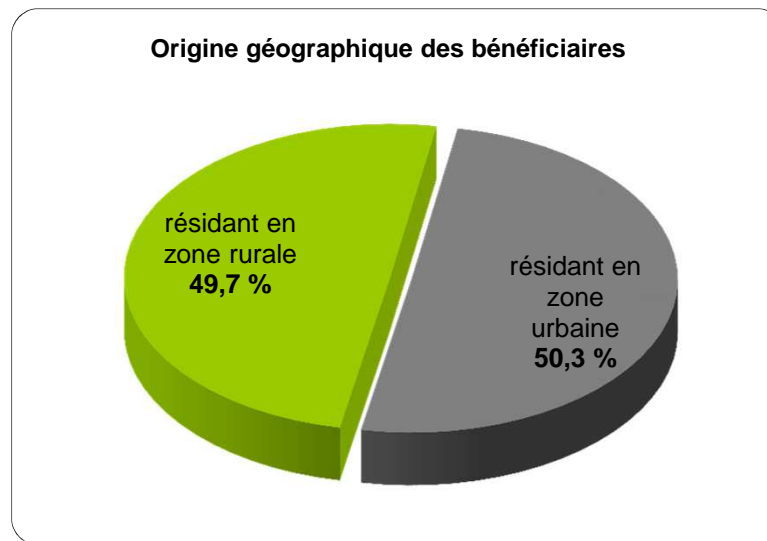
### L'origine géographique

*La distinction entre les bénéficiaires résidant en zone urbaine et zone rurale se fonde sur l'accès ou non à un réseau de transports en commun urbain. Aussi les cars départementaux, navettes sur commande ou les TER sont considérés comme une mobilité contraignante.*

En 2017, pour la première fois, les bénéficiaires résident à part égale dans une commune dépourvue de transport en commun (49,7%) qu'en zone urbaine (50,3%). Les années précédentes, les jeunes étaient originaires pour 2/3 de zone rurale et 1/3 de zone urbaine.

L'extension au profit des zones urbaines pressentie en 2016 s'est accentuée avec la montée en puissance du dispositif en ex-Franche-Comté.

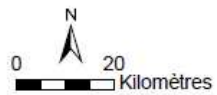
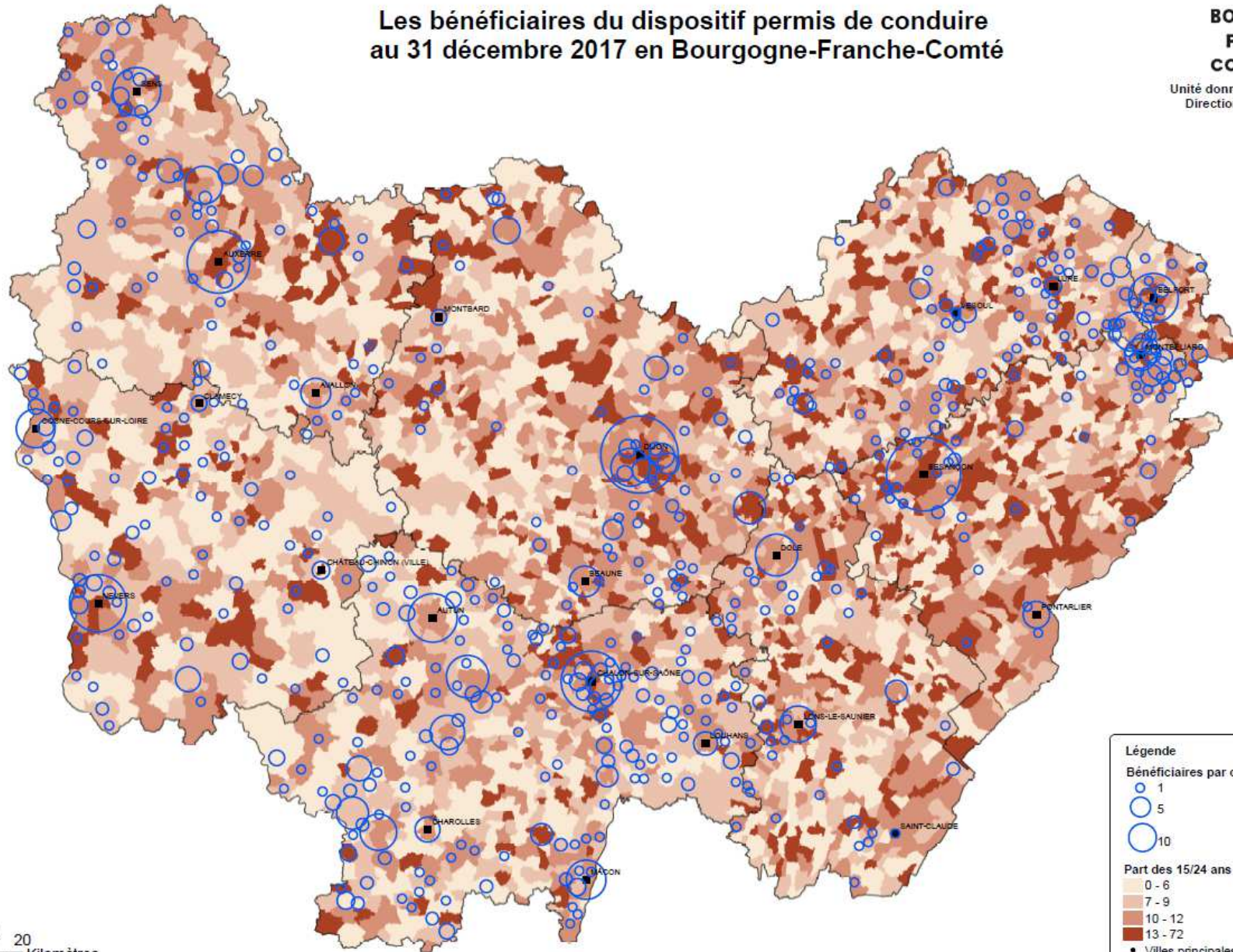
La carte de la région avec répartition territoriale (page suivante) propose une vue des bénéficiaires de l'aide sur la répartition de la population des 15-24 ans (chiffres INSEE 2013).



# Les bénéficiaires du dispositif permis de conduire au 31 décembre 2017 en Bourgogne-Franche-Comté

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

Unité données territoriales / SIG  
Direction de la Prospective

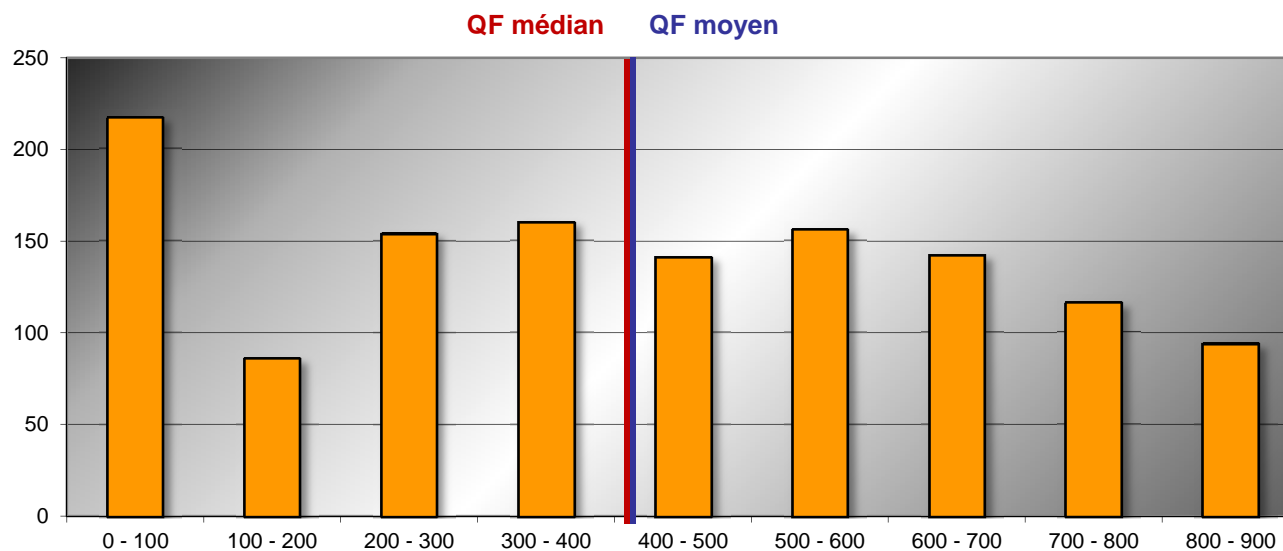


Source : IGN ©BD Topo 2016, INSEE: évolution structure de la population 2014, Direction de la culture 2016, SIG ORBFO avril 2016



## Les ressources financières

Les **ressources financières** semble se **dégrader nettement en 2017**, au delà de la baisse constante enregistrée depuis 2011 (environ -4%). Effectivement le QF moyen est passé de 446 € à 415 €, le QF médian de 463 € à 410 €. Ces tendances indiquent un nombre de demandes croissant de foyer en grande difficulté financière : 131 bénéficiaires affichent un QF à 0 €, et près de **14% des dossiers a même un QF inférieur à 100€** (ce qui représente un revenu annuel pour un foyer de 2 adultes et 2 enfants de 3 600 €).



Le nombre d'émancipés progresse continuellement avec 18% des bénéficiaires en 2017 (de 8% en 2013 à 17% en 2016).

QF	Nombre	% 2017	% 2016
QF < 300 €	457	<b>29 %</b>	27 %
300 € < QF < 600 €	457	<b>29 %</b>	28 %
600 € < QF < 900 €	352	<b>23 %</b>	26 %
émancipé(e)	279	<b>18 %</b>	17 %
Hors QF	9	<b>1 %</b>	1 %

\* pour rappel le calcul du quotient familial permet d'apprécier les ressources mensuelles disponibles pour chaque personne du foyer :  $QF = \text{revenu fiscal de référence} / 12 / \text{nombre de parts}$

## Le bénévolat

En 2017, les bénéficiaires ont effectué **23 400 heures de bénévolat au sein d'associations en Bourgogne et en Franche-Comté.**

Les associations ayant un objet caritatif sont les premières plébiscitées (51% contre environ 40% les années précédentes).

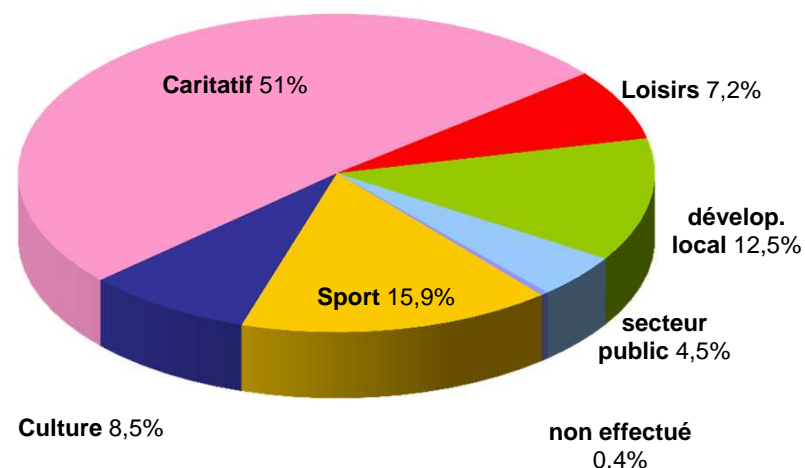
Les jeunes se tournent également vers secteurs sportifs, via les clubs, (16%) et les associations œuvrant pour le développement du territoire (13%).

Les associations à vocation culturelle (8,5%) et de loisirs (7%) suivent.

Le secteur public, restreint aux impossibilités de déplacement en milieu très rural, reste confidentiel avec 4,5% du bénévolat (5 à 6% les années précédentes).

Enfin, 6 jeunes n'avaient pas encore effectué ou terminé leur bénévolat au moment du bilan.

Typologie des associations



ASSOCIATIONS	jeunes	heures	2017	2016	évolut.
Associations sportives (football, basket, judo, cyclisme, handball, aviron...)	249	3 735	15,9 %	17 %	↘
Associations culturelles (musées, centre culturel, MJC, théâtre, bibliothèque, cinéma...)	132	1 980	8,5 %	9 %	=
Associations caritatives (Restos du Cœur, Croix rouge, Secours Populaire & Catholique, Emmaüs...)	<b>796</b>	<b>11 940</b>	<b>51,0 %</b>	38 %	↗
Associations de loisirs (pêche et chasse, amicales, clubs mécaniques...)	113	1 695	7,2 %	11 %	↘
Associations de développement local (AMAP, aide à la personne, épicerie solidaire, foyer rural...)	196	2 940	12,5 %	17%	↘
Secteur public (mairie, office de tourisme, maison de retraite, comité des fêtes, sapeur-pompier...)	70	1 050	4,5 %	6 %	=
Autres (bénévolat non encore effectué)	6	-	-	-	-



### Les auto-écoles partenaires

L'adhésion au dispositif d'aide au permis de conduire auprès des auto-écoles affiche un partenariat avec 387 établissements sur les 450 environ répertoriés. A noter que le nombre de fermeture est en hausse par rapport aux années précédentes, en raison du cadre législatif assoupli pour l'enseignement du code et de la conduite.

Si les nouvelles adhésions cette année correspondent davantage à des renouvellements de conventions caduques des auto-écoles bourguignonnes, ce sont 51 auto-écoles franc-comtoises supplémentaires qui ont adhéré au dispositif en 2017.

conventions actives au 31/12/2017 en Bourgogne-Franche-Comté	
Côte d'Or	68
Nièvre	30
Saône-et-Loire	92
Yonne	58
Doubs	58
Jura	29
Haute-Saône	36
Territoire de Belfort	16
	<b>387</b>

## FOCUS

### Retour sur l'obtention des permis de conduire financés en 2016 en Bourgogne-Franche-Comté

Les informations collectées auprès des auto-écoles par les conseillers des missions locales permettent de connaître la situation de 89 % des bénéficiaires. Il apparaît que 55 % ont aujourd'hui leur permis B, tandis que 39 % sont toujours en cours de formation (24 % aux heures de conduite et 15 % aux leçons de code).

Dans seulement 5,6 % des cas il est constaté un abandon du jeune qui peut s'expliquer par des situations personnelles/familiales très délicates, une situation financière trop dégradée ou encore un manque de motivation.

Situation à jan.2018	%
Permis B obtenu *	55,3 %
Conduite en cours *	24,1 %
Code en cours *	15,1 %
Abandon *	5,6 %
Info non disponible	11 %

*Statistiques établies à partir des données récupérées auprès de 25 missions locales sur 26.*

*\* pourcentages des situations établis sur la base des informations obtenues.*